



**Union Internationale des Télécommunications**  
**Bureau Régional pour l'Afrique**

Réf. ROA/ADD/AR/ma/L120/2016

Addis-Abeba, le 20 septembre 2016

Aux  
Etats membres  
Membres du secteur UIT-D  
Organismes de réglementation  
Membres du COE

Objet : **3<sup>ème</sup> Réunion du Comité de pilotage des du Réseau des Centres d'Excellence pour l'Afrique, Abuja (Nigéria), 8-10 Novembre 2016.**

Monsieur/Madame,

Au nom de l'Union internationale des télécommunications (UIT), nous aimerions inviter votre organisation à participer à la troisième réunion du Comité de pilotage du réseau des Centres d'Excellence pour l'Afrique qui se tiendra à l'hôtel **Transcorp Hilton**, Abuja (Nigeria), **du 8 au 10 novembre 2016**. Digital Bridge Institute (DBI) est l'aimable hôte de cette réunion.

Cette rencontre a pour objectifs d'examiner la mise en œuvre des activités prévues pour 2016, de procéder à une évaluation de l'accord pour le cycle 2015-2018 et de planifier les activités pour la période restante du cycle. Vous voudrez bien trouver ci-joint l'ordre du jour (annexe 1) de la réunion pour examen.

Nous vous invitons à transmettre les noms du (des) représentant(s) de votre organisation à cette réunion par le formulaire d'inscription ci-joint (annexe 2) que vous remplirez et retournerez au plus tard le **24 octobre 2016** à Mme Oumou Niang (e-mail: [oumou.niang@itu.int](mailto:oumou.niang@itu.int)) avec copie à M. Yakubu Maitalata (e-mail: [ymaitalata@dbieducation.org](mailto:ymaitalata@dbieducation.org)).

De plus amples informations incluant la liste des hôtels proposés et les formalités de visa sont accessibles sur le portail de l'Académie de l'UIT suivant: <http://academy.itu.int/>.

Nous nous réjouissons d'avance de votre participation et de votre contribution inestimable. Veuillez agréer, Monsieur/madame, l'expression de notre considération distinguée.

Andrew Rugege  
Directeur régional pour l'Afrique et  
Représentant auprès de la CEA et de la CUA

Copie : Brahima Sanou, Directeur du BDT



Annexes : 1. ordre du jour provisoire  
2. formulaire d'inscription